

LIGUE DE BILLARD CENTRE-VAL DE LOIRE 58 route de Saint-Ouen-Les-Vignes 37530 POCE SUR CISSE

Téléphone: 02.47.23.22.15

 $mail: \underline{tournier.yves@numericable.fr}$

CODE SPORTIF BILLARD CARAMBOLE

SAISON 2024-2025

TABLE DES MATIERES :

CHAPITRE I

REGLE DE JEU BILLARD CARAMBOLE

CHAPITRE II

REGLES COMMUNES A TOUTES LES COMPETITIONS

- Article 1 : Composition et fonctionnement
- Article 2 : Le Directeur de Jeu
- Article 3: Forfaits
- Article 4 : Tenue Sportive
- Article 5 : Arbitrage

CHAPITRE III

ORGANISATION DES COMPETITIONS INDIVIDUELLES

- Article 1 : Engagements
- Article 2 : Constitution des Poules et déroulement des compétitions
- Article 3 : Organisation des Finales de Ligue

ORGANISATION DES COMPETITIONS PAR EQUIPES DE CLUB

- Article 1 : Engagements
- Article 2 : Organisation

LES ANNEXES:

- Annexe I : Composition de le commission sportive
- Annexe II :Règlement du jeu de 4 Billes
- Annexe III : Règlement du 5 Quilles

AVANT PROPOS

Le présent Code Sportif est propre à la Ligue de Billard du Centre-Val de Loire

Il vient en complément du Code Sportif de la Fédération Française de Billard afin de clarifier la gestion des compétitions internes de la Ligue de Billard du Centre-Val de Loire.

Le rôle de la Commission Sportive Carambole Ligue (CSCL) est défini dans le titre V, Section 2 du Code Sportif Carambole FFB

Tout joueur s'inscrivant dans une compétition organisée par la Ligue de Billard du Centre-Val de Loire accepte de fait le présent Code Sportif.

CHAPITRE I

REGLE DE JEU BILLARD CARAMBOLE

La Ligue de Billard du Centre-Val de Loire se conforme en sa totalité au Code Sportif de la Fédération Française de Billard.

CHAPITRE II

REGLES COMMUNES A TOUTES LES COMPETITIONS

Article 1 : Composition et Fonctionnement

- 1.1 : Les Finales de France auront toujours la priorité sur les compétitions de la Ligue de Billard du Centre-Val de Loire. De même, les compétitions Ligue auront la priorité sur les compétitions Comité. Ainsi, la Hiérarchie devra être respectée par les organisateurs de compétitions quels qu'ils soient.
- 1.2 : La Ligue de Billard du Centre-Val de Loire organise sur son territoire plusieurs épreuves individuelles et par équipes.
- 1.3 : Ces compétitions sont gérées par la Commission Sportive, composée de son Président et d'autant de membre que nécessaire à son bon fonctionnement.
- 1.4 : Tous clubs affiliés à la FFB et à la LBCVL se verra dans l'obligation d'accepter les compétitions qui lui sont imposées et de fournir les arbitres. En cas de refus, le club sera sanctionné.
- 1.5 : Le site internet de la LBCVL <u>www.ligue-billard-centre-val-de-loire.fr</u> est le seul organe de communication <u>de référence</u> reconnue par la LBCVL. Les clubs organisateurs et les compétiteurs sont tenus de le consulter régulièrement et avant chaque compétition.

Article 2 : Le Directeur de Jeu

- 2.1 : A chaque compétition le Directeur de Jeu devra vérifier l'identité des compétiteurs et reporter les numéros de licences sur la feuille de match.
- 2.2 : Il devra vérifier l'état du matériel, assurer les tours de jeu et faire respecter les règlements
- 2.3 : Le Directeur de Jeu doit s'assurer de la tenue sportive correcte des joueurs et des arbitres.
- 2.4 : Toutes les observations doivent figurer sur la feuille de match E2i (incidents, tenue sportive incorrecte, abandon de compétition...). La commission sportive ne peut prendre en compte une réclamation si elle n'est pas inscrite sur la feuille de match.

Article 3: Forfaits

- 3.1 : Déclaration du forfait :
 - Dans le délai prévu (ie avant de la convocation sur le site web de la LBCVL)
 Le joueur ou l'équipe qui ne peut pas participer à une compétition dans
 laquelle il est engagé doit en informer le responsable sportif et l'organisateur
 avant la parution de la convocation.
 - Hors délai prévu (ie après de la convocation sur le site web de la LBCVL)
 Si la déclaration n'est pas faite dans le délai prévu, la Commission de discipline de la Ligue sera saisie pour tout forfait sans motif médical ou de force majeur.
- 3.2 : En cas de forfait non-excusé au premier tour, le joueur sera systématiquement retiré de la compétition pour toute la saison.
- 3.3 : Les forfaits doivent obligatoirement être déclarés par mail à La Commission Sportive et au Club Organisateur.
- 3.4 : En cas de forfait non excusé, une amende de 30€ devra être réglée sous huit jours à réception du courrier de la LBCVL. En cas de non-paiement dans les délais impartis, tous les joueurs du club seront retirés de la compétition.
- 3.5 : Pour les compétitions par équipes l'amende sera de 100€.
 La Commission sportive appliquera le même principe que pour les compétitions individuelles en cas de forfait d'une équipe.

Article 4 : Tenue Sportive

- 4.1 : La tenue sportive des clubs devra est déclarée sur le recueil administratif de la LBCVL.
 - Seule la tenue déclarée sera reconnue conforme. Toutes les anciennes tenues de club ne pourront plus être utilisées en compétition.
- 4.2 : La tenue sportive devra être conforme à l'article 6.01.05 du code sportif fédéral en vigueur soit :
 - Polo à manches courtes ou longues, rentré dans le pantalon.
 Le polo d'arbitre est interdit aux joueurs.
 - Pantalon de ville de couleur unie. Les jeans et survêtements sont interdits.
 - Chaussures fermées de couleur unie.
- 4.3 : Tout changement de tenue sportive devra faire l'objet d'une demande de conformité à la LBCVL. Elle ne pourra intervenir qu'en début de saison.

Article 5 : Arbitrage

- 5.1 : Lors des compétitions au niveau de la Ligue, les arbitres sont priés d'être en tenue :
 - Tenue club au minimum pour les arbitres de club ou de comité
 - Tenue d'arbitre pour les arbitres de ligue ou fédéraux

CHAPITRE III

ORGANISATIONS DES COMPETITIONS INDIVIDUELLES

Article 1 : Engagements

- 1.1 : Seuls les clubs et les joueurs à jour de leurs cotisations, amendes et droits d'inscriptions pourront participer aux compétitions de la Ligue de Billard du Centre Val de Loire
- 1.2 : Les engagements se feront à chaque tournoi en ligne sur le site de la Ligue de Billard du Centre-Val de Loire. Le site sera ouvert 5 semaines avant la date de la compétition et sera fermé 2 semaines plus tard (soit 3 semaines avant la compétition). Les engagements seront validés par la Commission Sportive jusqu'à la clôture des engagements. Des joueurs engagés hors délai pourront être retenus pour les compétitions en cas de poules inégales à la discrétion du responsable sportif.
- 1.3 : Les joueurs ayant la possibilité de jouer le samedi devront le faire savoir à la commission sportive lors de l'engagement, la date normale des compétitions restant le dimanche.
- 1.4 : Les dates butoirs d'engagement sont impératives sauf cas cité à l'article 1.2
- 1.5 : Si un joueur ne participe pas à un tournoi, il devra s'engager pour les tours suivants (voir article1.2 pour les engagements).
- 1.6 : Un joueur d'une catégorie immédiatement inférieure pourra bénéficier des dispositions dérogatoires ci-dessous :
 - Sous réserve de ne pas s'inscrire dans sa catégorie d'origine.
 - D'avoir une moyenne générale minimum : plancher nécessaire : 85 % de la moyenne permettant d'accéder au niveau supérieur.
 - Le joueur participera à la saison complète, si et seulement si, il obtient une moyenne générale correspondante à la nouvelle catégorie à l'issue du premier tournoi.
 - Le joueur ne pourra pas participer aux phases finales lors de cette saison transition
 - Si le joueur ne confirme pas, alors il reste dans sa catégorie d'origine pour la saison d'après. Autrement dit, il ne peut bénéficier de cette possibilité de sur classement 1 seule fois et ne pourra réitérer ce sur classement.

Ces dérogations ne concernent que l'engagement en compétition. Elles n'ont pas pour effet de modifier la classification des joueurs qui en bénéficient. La Commission Sportive responsable de la Compétition est l'instance habilité à accorder et enregistrer les dérogations. Elles ne s'appliquent pas à la catégorie 3 Bandes N3, Libre N3, Cadre N3 et 1 Bande N3 (Changement de format de billard).

Article 2 : Constitution des Poules et Déroulement des compétitions

2.1 : Pour les compétitions se déroulant en tournoi, les points de ranking seront les mêmes dans toutes les poules quelques soit le nombre de joueurs.

Classement	Points Ranking
1 ^{er} de poule	16
2 nd de poule	12
3 ^{ème} de poule	8 ¹
4 ^{ème} de poule	5 ¹
5 ^{ème} de poule	3

¹voir article 2.2

Un joueur se retrouvant seul comme inscrit à un tournoi se verra octroyer 16 points de ranking.

- 2.2 : En cas de poules inégales, le dernier d'une poule de 4 joueurs se verra attribuer 5 points si le joueur possède au moins une victoire. Dans le cas contraire il lui sera attribué 3 points.
 Le dernier d'une poule de 3 joueurs se verra attribuer 8 points si le joueur possède au moins une victoire. Dans le cas contraire il lui sera attribué 5 points
- 2.3 : Les poules seront constituées selon la technique du serpentin.

 Quand deux poules de 3 joueurs seront organisées au sein d'un même club, un 4^{ème} tour pourra être organisé où des matchs de classement seront joués.

 Les premiers de chaque poule se rencontreront pour disputer la place de 1 et 2.

Les seconds de chaque poule se rencontreront pour disputer la place de 3 et 4.

Les troisièmes de chaque poule se rencontreront pour disputer la place de 5 et 6.

Si le club organisateur de ce genre de poules ne possède pas 3 billards de 3,10m, la rencontre opposant les 3^{ème} de poule se jouera sur 2,80m.

- 2.4 : Au premier tour toutefois, il sera tenu compte du CNR de l'année précédente et de la répartition géographique.
 Les 4 premiers du ranking de l'année précédente seront considérés comme têtes de série mais celles-ci ne joueront pas forcément dans leur club au T1.
 Lors des tours suivants, les têtes de séries issues du T1 joueront chez elles.
- 2.5 : Au deuxième tour, le serpentin sera respecté. Il sera accordé des dérogations en cas de joueurs ayant le même nombre de points de match et sensiblement la même moyenne pour des raisons géographiques.
- 2.6 : Il n'y aura pas de modification de poules pour des convenances personnelles.

2.7 : Pour les compétitions N1 et N2 gérées par la Commission Sportive de la LBCVL, les formules de jeu retenues sont celles décrites ci-dessous mais la CS de la LBCVL se réserve le droit de modifier le déroulement des compétitions suivant le nombre de joueurs engagés au premier tournoi pour les modes de jeu 3 Bandes et Jeux de série :

FORMULE DE JEU SELON NOMBRE INSCRITS AU T1							
Nb joueurs au T1	T1	T2	T3	OPEN	CLT	FINALE	
de 1 à 12 inclus	OUI	OUI	OUI	NON	PTS[T1+T2+T3]	4 JOUEURS	
De 12 à 18 inclus	OUI	OUI	OUI	½ FINALE à 8	PTS[T1+T2+T3]	4 JOUEURS	
>18	OUI	OUI	OUI	OPEN à 16	PTS[MAX [T1+T 2+T3]+OPEN]	6 JOUEURS	

MAX[T1+T2+T3]=Somme des 2 meilleurs tournois.

Organisation des Open à 16 joueurs avec points ranking attribués.

31 gai 110a		acc cpc	ir a 10 joacaro	avoc pointo ic	anang atanbab	<u>. </u>		
			OPEN A 16 J	OUEURS SUR 4 BI	LLARDS 3,10m			
			Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Clt	Pts Ranking
			A1	B1	C1	D1	1	30
			A2	B2	C2	D2	2	28
			A3	B3	C3	D3	3	24
		A4	B4	C4	D4	4	22	
						5	18	
			Billard 1 (3,10m)	Billard 2 (3,10m)	Billard 3 (3,10m)	Billard 4 (3,10m)	6	16
æ	8H30	1 Vs 4	A1 Vs A4	B1 Vs B4	C1 Vs C4	D1 Vs D4	7	12
SAMEDI (Distance réduite)	10H30	2 Vs 3	A2 Vs A3	B2 Vs B3	C2 Vs C3	D2 Vs D3	8	10
de ré	13H30	G Vs G	Gagn. Vs Gagn. (PA)	Gagn. Vs Gagn. (PB)	Gagn. Vs Gagn. (PC)	Gagn. Vs Gagn. (PD)	9	6
SAMEDI ance réd	15H00	P Vs P	Perd Vs Perd (PA)	Perd Vs Perd (PB)	Perd Vs Perd (PC)	Perd Vs Perd (PD)	10	6
ista	16H30	Dernier Match	Dernière rencontre (PA)	Dernière rencontre (PB)	Dernière rencontre (PC)	Dernière rencontre (PD)	11	6
9	18H00	Dernier Match	Dernière rencontre (PA)	Dernière rencontre (PB)	Dernière rencontre (PC)	Dernière rencontre (PD)	12	6
			Classement de 1 à 16					
CHE &			Billard 1 (3,10m)	Billard 2 (3,10m)	Billard 3 (3,10m)	Billard 4 (3,10m)	14	4
DIMANCHE dere	8H30	1/4 de Finale	1 Vs 8	2 Vs 7	3 Vs 6	4 Vs 5	15	4
Old OFFERD	11H00	1/2 Finale	1/2 Finale Principale	1/2 Finale Principale	1/2 Finale Consolante	1/2 Finale Consolante	16	4
•	14H30	Finale	Place 1-2	Place 3-4	Place 5-6	Place 7-8		

Organisation des Open à 12 joueurs avec points ranking attribués.

3			in a 12 joacaio	the points in	9			
			OPEN A 12 J	OUEURS SUR 3 BII	LLARDS 3,10m			
			Poule A	Poule B	Poule C		Clt	Pts Ranking
			A1	B1	C1		1	30
			A2	B2	C2		2	28
			A3	B3	C3		3	24
			A4	B4	C4		4	22
							5	18
			Billard 1 (3,10m)	Billard 2 (3,10m)	Billard 3 (3,10m)		6	16
(e)	8H30	1 Vs 4	A1 Vs A4	B1 Vs B4	C1 Vs C4		7	12
= g	10H30	2 Vs 3	A2 Vs A3	B2 Vs B3	C2 Vs C3		8	10
J G	13H30	G Vs G	Gagn. Vs Gagn. (PA)	Gagn. Vs Gagn. (PB)	Gagn. Vs Gagn. (PC)		9	4
SAMEDI (Distance réduite)	15H00	P Vs P	Perd Vs Perd (PA)	Perd Vs Perd (PB)	Perd Vs Perd (PC)		10	4
ista	16H30	Dernier Match	Dernière rencontre (PA)	Dernière rencontre (PB)	Dernière rencontre (PC)		11	4
9	18H00	Dernier Match	Dernière rencontre (PA)	Dernière rencontre (PB)	Dernière rencontre (PC)		12	4
				Classement de 1 à 12				
			Billard 1 (3,10m)	Billard 2 (3,10m)	Billard 3 (2,80m)	Billard 4 (2,80m)		
WCHL dere	8H30	1/4 de Finale	1 Vs 8	2 Vs 7				
MAISTEE	11H00	1/4 de Finale	3 Vs 6	4 Vs 5				
Olwaw Che batte	14H30	1/2 Finale	1/2 Finale Principale	1/2 Finale Principale	1/2 Finale Consolante	1/2 Finale Consolante		
	16H30	Finale	Place 1-2	Place 3-4	Place 5-6	Place 7-8		

- 2.8 : Pour les compétitions N3 gérées par la Commission Sportive de la LBCVL, la formule retenue sera :
 - 3 tournois
 - ½ Finales (2 poules ou 3 poule de 4 joueurs selon le nombre d'inscrits au T1)
 - Finale à 4 si 2 poules de 4 joueurs organisées lors des ½ Finales ou Finale à 6 si 3 poules de 4 joueurs organisées lors des ½ Finales.
 - Poules le samedi & dimanche
- 2.9 : Pour les catégories se jouant sur 2.80m (autres N3) et gérées par les commissions sportives des comités, les phases Ligues se joueront en Finale de Ligue selon les modalités décrites dans l'article 3.
- 2.10 : Les poules se joueront selon le tableau suivant :

Mode de Jeu	Distance Tournoi	Limitation Tournoi	Distance Finale	Limitation Finale
Libre N1	200	15	300	20
Libre N3	150	20	200	SANS
Cadre N1	200	20	200	SANS
Cadre N2	120	20	120	SANS
Cadre N3	120	25	120	SANS
1 Bande N1	80	25	100	SANS
1 Bande N3	80	40	80	SANS
3 Bandes N1	30	50	35	SANS
3 Bandes N2	25	50	30	SANS
3 Bandes N3	25	50	25	SANS

Les poules de 5 se joueront en distances réduites obligatoirement.

- 2.11 : Les convocations seront publiées environ 14 jours avant la compétition sur le site de la Ligue de Billard du Centre-Val de Loire. Elles seront fermes et définitives. Les forfaits devront être justifiés à la parution de la convocation. Les cas particuliers seront gérés par le responsable de la Commission Sportive.
- 2.12 : Les classements se feront selon l'article 2.7 ci-dessus.
- 2.13 : Aucun changement de date de tournoi durant la saison ne pourra avoir lieu (sauf cas exceptionnel : pandémie et conditions climatiques).
- 2.14 : L'heure de convocation (début des rencontres) pour les compétitions individuelles est 9H00. Un joueur dispose de 30 minutes supplémentaires (cad jusqu'à 9H30) pour arriver sur le lieu de sa compétition et pourra bénéficier des 5 minutes d'échauffement.

Passé 9H30, si un joueur se présente ou pas pour participer à la compétition, celui-ci sera déclaré forfait pour cette compétition par le directeur de jeu qui le mentionnera sur la feuille de match.

Article 3 : Organisation des Finales de Ligue

- 3.1 : Les Finales de Ligue Nationale 1 et Nationale 2 se déroulant sur 3.10m se joueront en poule de 4 ou 6 joueurs. Les joueurs qualifiés pour la Finale de Ligue dans un mode de jeu/catégorie devront obligatoirement participer, dans la saison, à au moins 50% des tournois qualificatifs. Dans le cas contraire, ils ne pourront pas participer à la Finale de Ligue.
- 3.2 : Les Finales de Ligue se déroulant sur 2m80 se joueront à 4 joueurs, les 4 champions de comité. Elles se joueront selon les catégories le même jour dans un même club disposant d'un minimum de 4 tables de 2,80m :

Libre: N3 seule

R1 et R2 regroupées pour la coupe des provinces

R3 et R4 CRIC

Bande: N3 Seule

R1 regroupées pour la coupe des provinces

R2 CRIC

3 Bandes: N3 Seule

R1 regroupées pour la coupe des provinces

R2 CRIC

Cadre: N3 Seule

R1 Seule

3.3 : Pour les catégories R2 à la Bande et aux 3 Bandes, les R3 et R4 à la Libre, les Champions de Comité formeront une équipe de Comité pour disputer la Coupe Régionale Inter-Comités par Equipe.

Seront déclarés Champions de Ligue les joueurs vainqueurs de leurs catégories. L'équipe gagnante sera déclarée Championne de la CRIC.

- 3.4 : Les Finales tous modes de jeu et catégories confondues (sauf la Libre Nationale 1) se joueront en distance complète et sans limitation de reprises.
- 3.5 : Le club organisateur devra prévoir autant d'arbitres et de marqueurs que de billards.
- 3.6 : Pour les tournois régionaux et finales de Ligue, le club organisateur devra utiliser E2i https://www.telemat.org/FFBI/sif/ comme feuille de match.
- 3.7 : Pour les catégories qui vont en Finale de France, les Champions de Ligue et vice-Champion doivent confirmer leurs participations à cette Finale dès la fin de la Finale de Ligue sur le site de la FFB. Il en est de leurs responsabilités.

Les champions de Ligue à la libre R1 & R2, à la bande R1 et aux 3 bandes R1 devront confirmer au directeur de jeu leurs participations ou non à la coupe des provinces.

- 3.8 : Critère de l'invité Ligue pour une Finale de France : Vice-Champion de Ligue.
- 3.9 : Un Club ayant pris une Finale de Ligue en début de saison et n'ayant pas de joueur de son club qualifié pour cette finale pourra, s'il le souhaite, demander à l'un des 4 clubs concernés par cette finale d'organiser celle-ci.
- Si aucun de ces 4 clubs ne souhaitent organiser cette finale de Ligue, le club initialement prévu à organiser cette finale de Ligue devra le faire même si aucun joueur de son club y participe.
- 3.10 : Un club ayant été retenu par la FF Billard pour l'organisation d'une Finale de France, ce club devra informer la commission sportive du nom de l'invité avant les phases finales de Ligue (ie $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ ou Finale). Et cet invité club ne pourra prendre par à ces phases finales ($\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ ou Finale).
- 3.11 : Pour les têtes de série n'ayant qu'un seul billard de 3,10m au sein de leur club, une poule de 3 joueurs sera organisée au sein de leur club ou la poule sera délocalisée dans un autre club à condition que la tête de série fournisse des arbitres pour le club hôte

ORGANISATION DES COMPETITIONS PAR EQUIPES DE CLUB

Article 4 : Engagements

- 4.1 : Les clubs doivent inscrires leurs équipes par l'intermédiaire du site fédéral et faire parvenir avant la date limite fixée chaque année lors de la réunion d'encadrement le règlement de leur engagement au siège social de le LBCVL.
- 4.2 : Les engagements seront validés par l'administrateur FFB Sportif niveau ligue uniquement après réception du règlement.

Article 5 : Organisation

- 5.1 : Le nombre d'équipes engagées par modes de jeu et par division déterminera les formules de jeux à savoir :
 - 3 équipes engagées : 3 journées avec rencontre Aller Simple des 3 équipes ensembles
 - 4 équipes engagées : 3 journées avec rencontre Aller-Retour des 4 équipes ensembles
 - 5 équipes engagées : 2 journées avec rencontre Aller Simple des 5 équipes ensembles
 - 6 équipes engagées : 3 journées avec 2 poules de 3équipes avec croisement
 - 7 équipes engagées : 4 journées avec 1 poule de 4 et 1 poule de 3 intégrales en rencontre Aller-Retour avec croisement.
 - 8 équipes engagées : 4 journées avec 2 poules de 4 intégrales en rencontre Aller-Retour avec croisement.
 - 9 équipes engagées : 3 journées avec 3 poules de 3 en rencontres Aller- Retour avec croisement.
 - 10 équipes engagées : 3 journées avec 2 poules de 5 en rencontres Aller Simple avec croisement, les 5 équipes convoquées ensembles
 - 11 équipes engagées : 4 journées avec 2 poules et 1 poule de 3 intégrales en rencontre Aller-Retour avec croisement.
 - 12 équipes engagées : 4 journées avec 3 poules de 4 en rencontres Aller- Retour avec croisement.
 - 13 équipes engagées : 4 journées avec 2 poules de 4 et 1 poule de 5 en rencontre Aller Simple avec croisement.
 - 14 équipes engagées : 4 journées avec 2 poules de 4et 2 poules de 3 intégrales en rencontre Aller-Retour avec croisement.

Les rencontres auront lieu le samedi à date fixe selon le Calendrier Sportif Carambole de la LBCVL. (Poule de 3 équipes, début à 13H30. Autrement, début à 9H30)

- 5.2 : L'organisation des poules sera communiquée par le responsable sportif de la LBCVL aux clubs inscrits à ces compétitions avec les convocations.
- 5.3 : Si des barrages à 4 équipes doivent avoir lieu, une rencontre sur 1 journée avec les 4 équipes en formule championnat dans un club ayant 3 ou 6 billards, afin d'éviter les barrages en tête à tête dans 2 clubs differents, sera organisé.

Règlement établi le 07 Juillet 2024 par les Responsables Sportifs de la Ligue de Billard du Centre-Val de Loire

Le Président de la CS Carambole

M David LECOMTE

ANNEXE I

COMPOSITION DE LA COMMISSION SPORTIVE DE LA LBC.

Président : M David Lecomte

Tél: 06 87 18 86 70

Mail: <u>dlecomte76@wanadoo.fr</u>

Libre : M David Lecomte

Tél: 06 87 18 86 70

Mail: dlecomte76@wanadoo.fr

Cadre : M. Benchalad Khaled

Tel: 07 62 13 55 78

Mail: k.benchalal@numericable.com

Bande : M Mickaël Lecomte

Tél: 06 78 86 16 96

Mail: mikalecomte76@gmail.com

3 Bandes : M Richard Isaac

Tél: 06 42 55 81 15

Mail:richard.isaac0408@gmail.com

5 Quilles : M. Prud'homme Laurent

Tél: 06 64 06 14 94

Mail: laurentprudhomme@free.fr

Représentant joueurs : M. Puigvert Fabrice

Tel: 06 14 78 68 76

Mail: fabrice.puigvert@hotmail.com

Membres : M. Lalanne Patrice

Tel: 06 52 08 11 52

Mail: plalanne@primtec.fr

Finales Ligues 2.80M : M David Lecomte

Tél: 06 87 18 86 70

Mail: dlecomte76@wanadoo.fr

Compétitions par équipes : M Denis Cabaret

Tél: 06 61 12 05 01

Mail:cabaretdenis@aol.com

Challenge Jacques Foulon: M Denis Cabaret & David Lecomte

Tél: 06 61 12 05 01

Mail: cabaretdenis@aol.com

ANNEXE II

JEU A 4 BILLES

La Ligue de Billard du Centre-Val de Loire a inscrit à son calendrier une Finale de Ligue pour un nouveau mode de jeu inscrit au Code Sportif FFB : Le Jeu à 4 Billes.

Pour aider les présidents de clubs et les responsables sportifs, cette annexe leur permettra de détecter les compétiteurs susceptibles d'y participer.

Article 1:

La Ligue de Billard du Centre-Val de Loire se conforme au règlement du 4 billes inscrit dans le code sportif FFB Titre II

Article 2:

Les compétiteurs pouvant être inscrits à cette compétition sont :

Tous les nouveaux joueurs.

Les joueurs classés en Libre Régionale 4 déjà classé et ayant une moyenne générale inférieur à 1 (soit 0.99 maximum)

Article 3:

Les parties se joueront en 40 points ou par handicap, limité à 40 reprises

Article 4:

Dès qu'un joueur de 4 Billes parviendra à une moyenne de 4,00, il ne pourra plus jouer dans cette catégorie et devra s'inscrire en Libre R4

ANNEXE III

LE 5 QUILLES

Article 1 : Les engagements

- 1.2 : Seuls les clubs et les joueurs à jour de leurs cotisations, amendes et droits d'inscriptions pourront participer aux compétitions de la Ligue de Billard du Centre Val de Loire
- 1.2 : Les engagements se feront à chaque tournoi en ligne sur le site de la Ligue de Billard du Centre-Val de Loire. Le site sera ouvert 4 semaines avant la date de la compétition et sera fermé 2 semaines plus tard. Les engagements seront validés par la Commission Sportive jusqu'à la clôture des engagements. Des joueurs engagés hors délai pourront être retenus pour les compétitions en cas de poules inégales à la discrétion du responsable sportif.

Article 2: Les tournois

2.1: Généralités

- Le circuit est composé de 3 tournois qualificatifs, et d'une finale. Le nombre de joueurs grandissant peut nécessiter l'organisation d'un tournoi sur 2 clubs. L'organisation des poules, des 1/16 et 1/8 répartie dans les 2 clubs, les 1/4 1/2 et finale dans un seul club.
- A l'issu du circuit catégorie N1 un joueur qualifié pour la finale de France
 « Masters » ne pourra participer à la finale de ligue de la catégorie N1.
- Le tournoi se déroule sur une journée. L'heure de convocation pour tous les joueurs disputant les poules est 8h30, comme prévu au code sportif un retard de 30 minutes sera toléré à condition d'avoir prévenu par téléphone le club organisateur de son retard, au plus tard à 8h30.
- Le Club organisateur nommera un directeur de jeu qui assurera l'ouverture à 8h15, la saisie des matchs sur le support informatique fourni par la ligue et la transmission des résultats au responsable de la ligue à la fin de la compétition. Pour le bon déroulement de la formule de jeu nonstop, une restauration sur place est obligatoire.
- Le classement général sera mis à jour dans la semaine suivant la compétition par le responsable de la discipline, il prendra en compte les résultats des 3 tournois en respectant dans l'ordre les critères suivants : les points de ranking, les points de match, les points de set et la moyenne.
- Les points de classement en tournoi sont : 1^{er}-40 pts, finaliste-30 pts, ½ finalistes-20 pts,¼ finalistes-13 pts, 1/8 de finale-10 pts, 1/16 de finale-8 pts, 3éme de poule avec un match gagné-3 pts, 3éme de poule aucun match gagné-1 point.
- Tenue sportive conforme au code sportif national.
- Si le nombre de billard est supérieur où égal au nombre de poule attribution des billards par tirage au sort avant le premier match, la poule se déroule sur le même billard. Dans le cas d'un nombre de billard inférieur, une rotation des poules est organisée par le directeur de jeu. Dans le tableau final tirage au sort des billards à chaque tour de jeu.

2.2 : Formule Sportive : Poules

- Le premier tournoi de la saison tiendra compte du classement de la saison passée, les nouveaux joueurs seront placés en dernière position par tirage au sort. Les poules des tournois suivants prendront en compte le ranking de la saison, les nouveaux joueurs sont placés en dernière position par tirage au sort.
- Le premier match de la poule est le joueur 2 contre le joueur 3, sauf si 2 joueurs sont du même club dans ce cas ils s'affrontent au premier match.
- La distance en poule est 2 sets gagnants de 60 points.
- Le seul échauffement en poule (que la poule se joue sur le même billard ou pas) s'effectuera avant le premier match du joueur et ne dépassera pas 5 minutes, sauf si ce joueur se présente en retard dans ce cas pas d'échauffement.
- Le joueur exempt arbitre le match de sa poule, il remplira la feuille de poule qui sera remis au directeur de jeu à la fin du dernier match de la poule.
- En poule pas de pose.

2.3 : Formule Sportive : Tableau final

- Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés. Si l'organisation du tournoi nécessite des têtes de série, elles prendront les places marquées « Ts », puis après reclassement les joueurs issus des poules à leurs places respectives du serpentin.
- La distance en 1/16 et 1/8 est de 2 sets gagnants de 60 points, en 1/4 1/2 et finale en 3 sets gagnants de 60 points.
- L'échauffement est de 3 minutes par joueur et par match.
- Au premier tour le directeur de jeu désignera les arbitres parmi les joueurs exempts, aux tours suivants le joueur perdant reste à la disposition du directeur de jeu pour un arbitrage. Le joueur qui pour toutes raisons que ce soit ne peut assurer son arbitrage doit en avertir le directeur de jeu et se trouverlui-même son remplaçant. En cas de non-respect de ce point du règlement, le joueur verra ces points de ranking amputés de son meilleur score en tournoi. Si récidive dans la saison en cours ou la saison suivante son cas sera présenté devant la commission de discipline de la ligue. N'espérant pas en arrivé là, j'estime nécessaire d'insister sur ce point du règlement pour ne pas compliquer inutilement le travail du directeur de jeu.
- Pose en cours de partie : à la fin du 3éme set

Article 3: La Finale

La Finale de Ligue du Centre-Val de Loire Nationale 1 se déroule à 8 joueurs.

- Les 8 premiers du ranking de ligue.
- 4 Billards (dont au moins 2 de 3,10m), tirage des billards à chaque tour de jeu
- Formule de jeu : 2 poules de 4 joueurs en double KO, ½ finales croisées et Finale
- Distance: 3 sets gagnants de 60 points
- Arbitrage : Centre-Val de Loire
- Pose en cours de partie : à la fin du 3éme set si un 4éme se joue
- Tenue sportive conforme au code sportif national
- Compétition sur une journée

